



Kuei,

Étant donné que nous avons terminé la présentation des employés de Mamit Innuat, les prochaines parutions porteront sur les dernières informations de chaque secteur. En 2009, dans son plan quinquennal de planification stratégique, Mamit Innuat avait ciblé une meilleure visibilité auprès des communautés membres en instaurant un outil de communication et voilà qu'après 2 ans, nous pouvons affirmer que nous avons atteint cet objectif avec ce journal.

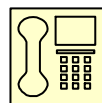
Comme l'été arrive à grand pas, je profite de l'occasion pour vous souhaiter de belles vacances à chacun et chacune. Bonne lecture,

Clémence Basile
cbasile@mamit-innuat.com

Regroupement Mamit Innuat

350, rue Smith, bureau 250
Sept-Iles (Québec) G4R 3X2
Téléphone : (418) 968-2693
Télécopie : (418) 962-2591
Courriel : servicesconsultatifs@mamit-innuat.com
Site web : www.mamit-innuat.com

Rappel des numéros de téléphone



DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Pour plus d'informations, vous pourrez nous joindre avec la ligne sans frais:

1-800-463-7633
(418) 962-6596

SERVICES TECHNIQUES

(418) 962-5094

SERVICES AUX PATIENTS (SAP)

LE SERVICE DE GARDE EST DISPONIBLE POUR LES URGENCES SEULEMENT. Voici les numéros de téléphone:

SAP Sept-Îles: 1-418-968-2062

SAP Québec: 1-418-843-6442
ou

1-418-564-3159

SAP Montréal: 1-514-844-7090

SERVICES SOCIAUX

POUR LES URGENCES, VEUILLEZ CONTACTER LES INTERVENANTES AUX NUMÉROS SUIVANTS:

ROMAINE: 1-418-229-3024

MINGAN: 1-418-538-4351

PAKUA SHIPI: 1-418-773-3070



Journal Mamu Tipatshimutau

Regroupement Mamit Innuat

Mot de la direction générale

Numéro 7

1er juin 2011



« Hier n'est qu'un rêve, demain n'est qu'une vision. Mais un aujourd'hui bien vécu fait de chaque hier un rêve de bonheur, et de chaque demain un rêve d'espoir. Par conséquent, envisagez bien ce jour »

Anonyme.

Kuei,

Pour ce trimestre, j'aimerais aborder avec vous la gestion du développement social. Comme vous le savez, Mamit Innuat gère et donne des services aux bénéficiaires de l'aide sociale depuis plusieurs années. Depuis mon arrivée au sein de Mamit Innuat, je m'efforce de changer la façon dont nous devrions aider les personnes qui ont besoin de recevoir l'aide sociale. Cette aide financière représente en fait une aide de dernier recours pour subvenir aux besoins fondamentaux. Je souhaiterais que nous ne soyons pas perçus comme seulement des émetteurs de chèques d'aide sociale ni comme des policiers qui surveillent les bénéficiaires.

Vous êtes conscients que nous avons des règlements et des obligations à respecter dans notre entente de financement avec le ministère des affaires indiennes mais nous pouvons quand même faire plus afin de mieux desservir nos clients prestataires de l'aide sociale.

Nous avons instauré un programme de réinsertion sociale et professionnelle pour accompagner au début les personnes âgées de 18 – 25 ans à travers les services de conseillères en orientation qui sont présentes régulièrement dans les communautés de Pakua Shipu et Ekuanitshit. Pour le moment à Unamen Shipu, aucune présence n'est assurée pour en raison du manque de ressources humaines mais nous tenterons de répondre également aux besoins de la communauté de Unamen Shipu durant l'année. Au cours des quatre dernières années, nous avons décidé d'étendre ce service à toute personne ayant des besoins d'accompagnement. Ces professionnelles vous aident à mieux vous connaître personnellement et professionnellement et aussi à identifier les obstacles qui vous empêchent à trouver des emplois qui correspondent à vos intérêts et à poursuivre vos rêves pour qu'ils deviennent réalité. C'est une des initiatives que nous avons mis en place. Ces sont des ressources professionnelles qui

sont disponibles pour vous aider. Prenez le temps de lire leur article dans lequel elles présentent leur rôle en tant que conseillères en orientation.

Par ailleurs, nous savons pertinemment que les personnes qui reçoivent de l'aide sociale ne veulent pas rester longtemps dans cette situation et qu'ils voudraient occuper des emplois pour subvenir adéquatement à leurs besoins et à ceux de leur famille. Nous comprenons également les personnes qui ont des contraintes sévères qui ne peuvent pas ni ne pourront peut-être pas intégrer le marché du travail à court et moyen terme. Pour ceux-là, nous nous assurons qu'ils reçoivent les barèmes d'aide sociale en fonction de leur situation particulière. Alors, il est important d'informer vos conseillers en développement social si votre situation change, que ce soit au niveau de votre état civil par exemple une séparation ou un début de vie maritale, si vous avez des projets de retour aux études ou avez un emploi occasionnel ou régulier.

(Suite page 2)



Dans ce numéro :

Suite du mot de la direction générale + des nouvelles des services administratifs	2
Des nouvelles des services techniques	3
Des nouvelles du développement social	4
Des nouvelles des services consultatifs par Denis Ouellet	5
Pourquoi consulter un conseiller d'orientation	6
Des nouvelles des services consultatifs par Maryse Wapistan	8
Des nouvelles des services aux patients	9
Des nouvelles des services sociaux	10
À titre informatif	11

Toutes ces informations essentielles vont permettre aux conseillers en développement social de mieux vous accorder l'aide financière dont vous avez besoin. Je vous donne un exemple, lorsqu'une personne trouve un emploi ou est référée dans un programme d'employabilité, il se peut qu'elle ait droit à une aide financière pour acheter de l'équipement de travail ou le matériel nécessaire pour occuper son nouveau travail. Un autre exemple, une personne célibataire a le droit de gagner un montant maximum de 200\$ par mois à titre de revenus. Tandis que pour une famille, ce montant est de 300\$ par mois.

Nous pouvons référer les clients auprès des ressources qui sont en place dans nos Conseils de bande et dans notre organisation afin de les aider à réintégrer le marché du travail rapidement et ainsi d'éviter de rencontrer des nombreux échecs professionnels qui peuvent amener les personnes à baisser les bras avec le temps et ne plus faire d'effort pour améliorer leurs situations personnelles.

Si nous pouvions atteindre cette relation de confiance et de collaboration mutuelle avec l'ensemble de nos bénéficiaires d'aide sociale, nous diminuerons ainsi le nombre de dénonciations venant des membres des communautés. Cela permettrait d'éviter aux personnes de se nuire eux-mêmes en refusant de déclarer des revenus d'emploi ou d'assurance-emploi, ce qui entraîne des pénalités une fois qu'ils se retrouvent sur l'aide sociale.

Nous savons tous qu'occuper un emploi est valorisant pour la personne. Nous savons aussi que nous connaissons des personnes qui sont bénéficiaires de l'aide sociale qui ont du talent et des qualifications qui leur permettraient d'améliorer leur situation sociale et économique. Nous sommes là pour les aider.

Par ailleurs, avec l'arrivée de la nouvelle coordonnatrice au développement social, nous travaillerons ensemble cette année pour améliorer l'approche du client et à développer d'autres services d'aide pour la clientèle et à mieux diffuser les services qui sont donnés auprès des communautés. Lorsque nous aurons tout le personnel au développement social car il y a un poste à combler actuellement, je vais m'assurer que le personnel du développement social se déplace régulièrement dans les communautés pour rencontrer leurs clients respectifs.

Espérant que ce message de sensibilisation aura un impact qui nous permettrait de changer graduellement le type de relation souhaitée de part et d'autre. Passez un bon été et profitez de vos sorties annuelles et de vos vacances.

Sylvie Basile
Directrice générale

DES NOUVELLES DES SERVICES ADMINISTRATIFS

Changement aux services administratifs

Nous souhaitons vous aviser que Madame Claire Bellefleur a quitté son poste de commis de bureau aux services administratifs pour occuper de nouvelles fonctions au Conseil de bande de Ekuanitshit. Nous en profitons pour la remercier de son travail dévoué au sein de notre organisation et de l'encourager dans son nouveau cheminement.

En remplacement de Madame Bellefleur et suite à un affichage de poste à l'interne, Madame Pierrette Piétacho a été sélectionnée et occupera dorénavant le poste laissé vacant. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de l'équipe des services administratifs, et beaucoup de succès dans son nouveau poste.



André Lajoie
Directeur

À TITRE INFORMATIF....

NOUVEAU SITE WEB

Depuis le début avril, Mamit Innuat inaugure un tout nouveau site web. Plus convivial et avant-gardiste, il devient une source d'informations que vous pouvez consulter régulièrement.

Aller y jeter un coup d'œil : www.mamit-innuat.com

FERMETURE DE NOS BUREAUX PENDANT LES CONGÉS

Nous désirons vous aviser que les bureaux de Mamit Innuat seront fermés les journées suivantes :

- Le mardi 21 juin à l'occasion de la Fête nationale des Autochtones.
- Le jeudi 23 juin à compter de 13h00 et le vendredi 24 juin toute la journée à l'occasion de la Fête nationale du Québec.
- Le jeudi 30 juin à compter de 13h00 et le vendredi 1^{er} juillet toute la journée à l'occasion de la Fête du Canada.

COMMUNIQUÉ CONCERNANT LES COMMANDITES

Les membres du conseil d'administration de Mamit Innuat, à leur dernière assemblée du 1er avril 2011, ont décidé de rapatrier les sommes du fond Uauitshitun dans leur communauté : Pakua Shipu, Unamen Shipu et Ekuanitshit.

Dorénavant, les personnes voulant faire des demandes de commandites devront communiquer avec leur Conseil de bande.

Nous comptons sur votre bonne compréhension.

REMPLACEMENT D'UNE EMPLOYÉE

Madame Lenka Vaillancourt, conseillère en ressources humaines, a quitté le 13 mai dernier pour son congé de maternité. Elle est remplacée par Monsieur Claude Lévesque, conseiller en ressources humaines.



DES NOUVELLES DES SERVICES SOCIAUX



Je suis une intervenante aux ressources (famille d'accueil). Mon rôle consiste à recruter, à faire du pairage, à faire l'évaluation et la réévaluation ainsi que le suivi des familles d'accueil.

BUT : Trouver des familles substituts dans le but de donner un milieu de vie accueillant, chaleureux et sécurisant tout en répondant adéquatement aux besoins des enfants de nos communautés.

MANDAT : Permettre aux enfants de sauvegarder leur identité, leur culture et leur langue afin de trouver le sens et leur fierté tout en tissant des liens significatifs.

BESOIN : Nous avons un urgent besoin des familles d'accueil dans les trois (3) communautés soient : Ekuanitshit (Mingan), Unaman-Shipu (La Romaine) et Pakua Shipi (St-Augustin) pour nos enfants placés sous la Loi de la Protection de la Jeunesse. Ces enfants sont pris en charge par la DPJ à court ou long terme pour le motif de compromission de leur développement ou de leur sécurité.

RESPONSABILITÉ : Les premières personnes responsables sont les parents et doivent assurer le bien-être de leur enfant. Le parent est comme le capitaine qui doit mener à bon port son bateau. Dans son parcours, il peut avoir des tempêtes et du beau temps et il y a un équipage qui peut l'accompagner dans l'atteinte du bien-être de l'enfant.

«L'enfant a besoin de sécurité, de stabilité et l'amour de ses parents».

Vous pouvez communiquer avec moi, Lise Malec au numéro de téléphone **418-962-7470**.

Lise Malec
Intervenante aux ressources

Nous désirons vous informer que nous serons présents au Salon de la Famille de Mingan le vendredi 17 juin prochain. Nous aurons quatre kiosques : un kiosque avec le projet de réinsertion socioprofessionnelle. Les deux conseillères en orientation, Mesdames Kathleen St-Onge et France Lehoux, seront présentes pour répondre aux questions concernant le retour aux études et le marché de l'emploi.

Le projet Petakuteu et les services sociaux seront présents dans un autre kiosque pour présenter les services qu'ils offrent. Aussi, Madame Maryse Wapistan et Monsieur Denis Ouellet auront un kiosque pour représenter les services consultatifs.



DES NOUVELLES DES SERVICES TECHNIQUES

Il y a près de quatre ans, au siège des bureaux de Mamit Innuat à Sept-Iles, un candidat me présenta ses connaissances afin d'obtenir le poste de technicien aux services techniques. Dès ce jour, j'ai compris que je venais d'être présenté à un ami que l'on appelle communément « frère ».

Pendant ces quatre ans, il a su me démontrer une multitude de qualités y compris son professionnalisme. Les gens qui ont dû traiter avec lui savent pertinemment qu'il est une personne intègre et disponible, sans compter son côté poli et parfois ironiquement gentleman. Il est certain que nous avons subi des coups difficiles mais encore là, nous avons réussi à les surmonter. Pas une fois, je ne me souviens d'avoir été en rogne contre lui!

Au fil du temps, en parallèle avec sa famille professionnelle, il a participé à la courbe démographique et une précieuse est née. Je sais que son paternalisme suffira amplement à prendre soin de sa famille.

Aujourd'hui, il quitte son emploi pour se rapprocher de ses proches ; je n'ai même pas essayé de le retenir car je sais que ses décisions sont pesées et justes. Alors, à toi mon frère, notre connivence restera et je suis certain que nous nous recroiserons.

Je te souhaite le plus beau des parcours de vie à toi et tes proches.

Ton frère, Steph.



Ume tipatshimun ishpanipas neupipuna utat ute Uashat, Mamit Innuat mashi-naikanitshuapit. Pessamiunnu pitutsheu anite mashinaikanitshuapit, nasht apu animishiuinakushit. Nuapatanikunan ukanuma ka ishi-tshishkutamuakanit, ui atusseshtueu innua. Eshapan tshe uitsheukianitutuk, miam nitesh etenimak kashikanit. Nanitam minutapan utatusseun, nukushipan pekutat. Ne napeu itakanu ka kuishkushit, minuenitakushu, ishpitenimeu kassinu auennua kie nanitam ishpishiu tshetsjo iaiotshiat uitshi-innua. Nanikutini nitamautan muk^u iapit nishakutatan tshetshi shaputueshkamat. Nash apu tshissitutuk tshetshi tshishuapishtuk. Robin minu-tutueu utishkuema mak utanisha. Kashikanit tshinakatakunan, ui tau pessish uikanisha. Apu ut kutshipanitaian tshetshi matshiminak, uin minu-tshissenitam^u tshekuannu ua tutak.

Eukuan tshin, nitesh, nanitam tshika uitsheukanitutatunan kie tshika ishinakuan tshetshi natshishkatuiak^u aishkat.

Tshima nanitam munuashit tshimeshkanam tshin, tshitishkuem, tshitaouassimat kie tshikanishat.

Nin, Tshishtesh Stef

DES NOUVELLES DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Le 1er avril dernier, Madame Odette Tettaut, directrice du développement social, a quitté son poste à Mamit Innuat pour aller relever de nouveaux défis dans sa communauté. Nous désirons la remercier pour ses 17 années de loyaux services au sein de notre organisation.

Depuis le 11 avril 2011, Madame Mariette Mark occupe le poste de coordonnatrice du développement social. Pour votre information, un nouveau conseiller sera embauché bientôt, d'autres informations vous seront communiquées sous peu.

Voici un rappel des numéros de téléphone pour nous joindre : 1-800-463-7633 (ligne sans frais) ou (418) 962-6596.



Informations aux bénéficiaires de la sécurité du revenu

À compter du 1er juillet 2011, le crédit d'impôt pour la T.V.Q. que vous receviez à même votre chèque d'aide sociale ne sera plus versé. Vous aurez donc une diminution sur votre chèque. Par contre, vous pouvez récupérer ce crédit d'impôt pour T.V.Q. qui se nommera dorénavant le crédit pour solidarité.

Il faut faire la demande pour recevoir le crédit pour solidarité car il ne l'enverront pas automatiquement. Pour le recevoir, vous devez remplir l'annexe D de la déclaration du revenu (rapport d'impôt). Des formulaires sont disponibles au bureau de poste de votre communauté. Ce crédit sera versé mensuellement dans votre compte bancaire.

Mariette Mark
Coordonnatrice

DES NOUVELLES DES SERVICES AUX PATIENTS

Services aux patients de Montréal



C'est avec regret que nous vous annonçons la fermeture de la Maison Lise Dubé. Nous voulons remercier Madame Dubé pour les services donnés à la population autochtone durant de nombreuses années. Si de nouveaux projets sont à l'horizon pour elle, nous lui souhaitons beaucoup de succès.

Nous profitons de l'occasion pour informer toutes les communautés concernées de l'ouverture d'une nouvelle maison d'hébergement située près de la rue Masson, une rue commerciale. L'adresse de la maison est le 5559, 6e Avenue, dans le quartier Rosemont à Montréal et elle est tenue par Monsieur Stéphane Raymond et Madame Francine Penosway, tout deux de la communauté algonquine du Lac Simon. La maison très familiale peut recevoir de 6 à 8 personnes.

Hélène Cheezo, coordonnatrice

Services aux patients de Sept-Îles



Dans le but d'améliorer nos services, je vous avise que prochainement le regroupement Mamit Innuat procédera à des dépôts directs pour les paiements des comptes de séjours pour le service aux patients. **Ce mémo s'adresse uniquement pour ceux qui possèdent des comptes dans les caisses populaires Desjardins.** Et pour ceux qui ont des comptes dans les banques, les réclamants continueront à recevoir leur paiement par la poste.

Pour ce faire, j'aurais besoin de recevoir un spécimen de chèque de chaque réclamant. Veuillez donc me le remettre en personne à nos bureaux de Sept-Îles ou me l'envoyez le plus tôt possible par télécopieur au 418-962-2993 ou par courrier à l'adresse suivante : 350 rue Smith, bureau 261, Sept-Îles, (Québec) G4R 3X2

Dès que nous serons en mesure d'assurer la mise en œuvre de cette nouvelle façon de faire, vous serez avisés de la date prévue des dépôts directs. En comptant sur votre habituelle collaboration, je vous prie d'accepter mes salutations les meilleures.

Clémence Basile, coordonnatrice

DES NOUVELLES DES SERVICES CONSULTATIFS



Bonjour,

Comme vous le savez, la situation dans nos communautés est très différente de ce qu'elle était, il y a une vingtaine d'année. Ces changements ont modifié nos habitudes et nos comportements aussi, ce qui nous amène à nous poser la question : est-ce que le Conseil de bande en tant qu'organisation a transformé ses façons de faire? A-t-elle changé? Est-ce qu'elle s'est adaptée aux changements?

C'est à partir de ce questionnement qu'il faut examiner l'organisation dans son ensemble pour voir ce qui se passe, d'où l'idée de faire un diagnostic organisationnel.

Le «diagnostic organisationnel»

C'est une prise de photo pour évaluer l'état de santé d'une organisation. On pourrait dire que c'est une radiographie de l'organisation à un moment fixe. Il permet de voir tout ce qui se passe au sein de l'organisation et de comprendre comment fonctionne notre organisation. L'utilité de faire le diagnostic de l'organisation est de pouvoir modifier certaines façons de travailler. Elle nous permet de voir si la mission de l'organisation est comprise par tous les employés. Est-ce que la planification des activités et des tâches est réaliste et complète? Les politiques à l'interne (gestion de la rémunération, gestion des ressources humaines, gestion du temps, etc.) fonctionnent-elles correctement? L'organisation dispose-t-elle assez de ressources (humaines, matérielles, financières, etc.)? En somme, est-ce que tout va bien dans l'organisation ?

Les outils pour faire le diagnostic organisationnel sont nombreux : les questionnaires, les rencontres individuelles et de groupe, etc. Ils permettent de recueillir les données pour faire le diagnostic. Une fois recueillies, il faut faire une analyse de ces données. Le rapport qui découle de cette analyse contient des recommandations pour faire un réajustement ou un changement dans l'organisation. Ces recommandations peuvent varier selon ce qui ressort du diagnostic organisationnel. Un exemple de recommandations pourrait être : « Favoriser le travail d'équipe par la création d'une équipe de travail mixte ». Elles peuvent prendre différentes formes selon la situation des administrations publiques.

Comme vous pouvez le voir par ces explications, le diagnostic organisationnel aide autant les employés que la direction générale quant à l'efficacité au travail. Elle permet de trouver des solutions à des situations qui peuvent devenir problématiques. Elle peut donner des pistes de solutions à la direction générale pour mieux soutenir et encadrer l'ensemble des employés. Ce n'est pas une solution miracle mais un outil qui aide à mieux gérer les situations complexes qui surviennent dans les administrations publiques. Sur ce, Bonne lecture!

Maryse Wapistan
Conseillère en gestion

DES NOUVELLES DES SERVICES CONSULTATIFS

Le Développement économique et communautaire



Bonjour aux membres des communautés,

Dans le cadre de cette parution, aujourd'hui, il vous est présenté un premier projet de la communauté de Unamen Shipu. Il s'agit du futur Centre de la petite enfance (CPE) NUS-SUM. Dans la prochaine parution, il vous sera présenté, la future Maison des jeunes (MDJ).

Tout d'abord en ce qui concerne le futur CPE, à l'été 2009, le conseiller en développement économique et communautaire du Regroupement Mamit Innuat a été mandaté à titre de chargé de projet pour la mise sur pieds de cet établissement. Il va sans dire que les autres départements du Regroupement seront sollicités pour contribuer à ce projet, notamment les services techniques.

Depuis le début, le nombre de réunions nécessaires à la mise sur pieds du projet a été largement insuffisant. La difficulté de réunir les membres du conseil d'administration fut l'obstacle majeur, des problèmes familiaux ont également fait partie des freins au projet, sans compter la distance séparant les bureaux du Regroupement de Sept-Îles à ceux de la communauté.

Quoiqu'il en soit, le projet est tout de même sur la voie de la réussite. Avec les nombreux efforts des participants au projet, ce dernier verra le jour prochainement. Il faut dire qu'avec la collaboration de madame Marcelle Mullen et monsieur Réjean Laberge, tous deux de l'école Olamen, ainsi que celle de la coordonnatrice de la garderie actuelle, madame Mariette Lalo, l'effervescence entourant ce projet commence à se faire sentir.

Non seulement nous travaillons à la réalisation du projet, mais nous anticipons les besoins futurs. C'est pourquoi un questionnaire sera administré dans la communauté afin de connaître les besoins réels de ce futur CPE. En effet, après analyse du dossier, on tend à croire que pour une population de mille personnes, un CPE contenant 29 places pour les enfants sera insuffisant. À la suite de la compilation de ce questionnaire, une demande pourra être adressée au Ministère de la Famille et des Aînés (MFA) pour des places additionnelles.

Enfin, dans l'avancement de ce projet, les différents documents ont été produits et les exigences du MFA, satisfaites. Les termes de référence ont été complétés, la firme d'architectes BGA a été retenue et les plans et devis sont en conception. À la suite de ces plans et devis, nous procéderons à la sélection d'un entrepreneur pour la construction de l'édifice. Simultanément à ces opérations, le conseil d'administration et partenaires, en collaboration avec le chargé de projet, sont à structurer la gestion quotidienne de ce futur centre : les règlements généraux, la régie interne, la procédure de traitement des plaintes, la formation des éducatrices, le choix d'une firme comptable pour la vérification annuelle, la mise à jour de la constitution du CPE à produire au registraire des entreprises, la planification financière, pour ne nommer que ceux-là.

À la prochaine parution et bon été à tous,

Denis Ouellet
Conseiller en développement économique et communautaire

DES NOUVELLES DES SERVICES CONSULTATIFS

Pourquoi consulter un conseiller d'orientation

On a déjà vu que le conseiller d'orientation est un professionnel de l'éducation qui aide, informe, écoute et conseille les personnes, jeunes ou adultes, dans la poursuite de leurs études ou dans la recherche d'un travail ou de leur bien-être au travail.

Le conseiller d'orientation est un spécialiste en éducation et en choix de carrière. Bien qu'il soit engagé par un établissement scolaire, un centre d'emploi ou un conseil de bande, il est indépendant. Comme il travaille en premier pour le bien-être de son client ou de l'étudiant qu'il rencontre, il n'est mandaté par personne pour « pousser » une formation ou un type d'emploi. Il a à cœur d'aider son client à faire les meilleurs choix possibles dans ses études ou encore de son choix de métier afin que ceux-ci rencontrent les intérêts, les aptitudes et les traits de personnalité de son client.

Le c.o. fera une étude de la personnalité de son client afin de proposer à celui-ci des choix d'études pertinents et adaptés à ses goûts et préférences. Nous verrons dans un prochain article ce qui constitue les éléments de cette étude de la personnalité.

Le conseiller en orientation se forme aussi tout au long de sa carrière. C'est ainsi que, même s'il a terminé ses études, il lui est recommandé de continuer à suivre des cours à l'université ou ailleurs afin de se perfectionner. Parfois, le conseiller d'orientation s'intéressera à une problématique particulière (développement de l'employabilité, dépendance affective, alcoolisme, toxicomanie et jeu, spécialisation auprès d'une clientèle particulière : hommes, femmes, adolescents, etc.) et se spécialisera dans ce domaine. Le conseiller d'orientation se formera également en assistant à des colloques et congrès qui regrouperont les conseillers d'orientation et sera au courant des dernières recherches dans son domaine. Enfin, le conseiller d'orientation sera un boulimique d'information : il se tiendra au courant des formations qui se donnent, tant dans la région où il travaille que dans toutes les régions du Québec. Il sera également à l'affût des développements économiques afin de connaître les secteurs professionnels en développement et en pénurie de main d'œuvre.

Le conseiller d'orientation fait partie d'un ordre professionnel, l'Ordre des conseillers et des conseillères d'orientation du Québec (<http://www.orientation.qc.ca/>). Cela veut dire qu'il a été accrédité, que sa compétence a été reconnue. Aussi, en cas de faute professionnelle ou de litige, le client, qu'il ait payé ou non pour les services du conseiller d'orientation, qu'il ait reçu ces services à l'école, dans un bureau privé ou dans un autre endroit est protégé et a des recours légaux en cas de faute professionnelle de la part du conseiller d'orientation.

Le conseiller d'orientation est aussi tenu à une stricte confidentialité des propos tenus par son client, à moins que la vie de celui-ci ou d'autres personnes en dépende. Il ne peut répéter ce qui s'est passé dans son bureau, à moins que son client l'avise expressément qu'il peut en parler à d'autres personnes. Par exemple, il peut arriver qu'un étudiant désire que le conseiller en orientation parle à l'un de ses parents pour lui expliquer la nature de ses difficultés ou encore l'informe des différentes possibilités de choix de programmes d'études. C'est dans ce but de respect du client ainsi que la confidentialité de ses propos, que le conseiller d'orientation fera signer au début du processus de rencontres une « autorisation de consentement à entreprendre une démarche d'orientation ». Habituellement, ce formulaire informe sur les compétences du conseiller d'orientation ainsi que sur le processus de la démarche elle-même. Il insiste également sur la confidentialité des renseignements obtenus.

Le conseiller d'orientation peut éviter bien des erreurs de parcours en informant et en sensibilisant son client à certaines particularités. Par exemple, si un client aimerait devenir guide touristique en milieu naturel et qu'il est excessivement gêné, le conseiller d'orientation devra l'informer que ce métier exige, entre autres qualités, une grande aisance avec les personnes. Si le client persiste malgré cela dans son choix, un des rôles du conseiller d'orientation sera d'aider son client à développer de la confiance en soi, une certaine habileté verbale et comment faire preuve de leadership. Bien sûr, chaque cas est particulier, mais de façon générale, jamais un conseiller d'orientation ne découragera un client qui veut entreprendre un processus qui pourrait être ardu. Il veillera cependant à l'informer et à l'outiller de la meilleure façon.

En terminant, si vous êtes hésitant soit dans vos études, la reprise ou la poursuite de celles-ci, sur votre choix de carrière ou si vous avez un rêve et que vous aimeriez avoir du soutien dans la réalisation de celui-ci, n'hésitez pas à consulter un conseiller d'orientation. Il saura sûrement vous aider!